

**Aux responsables légaux des élèves de  
L'ESEP**

Par le site internet

Réf.PhD/ah

Crassier, le 18 mars 2025

Concerne : Congé de l'Ascension 2025 et début des vacances scolaires

---

Madame, Monsieur,

Comme ces dernières années, le Conseil d'établissement de l'ESEP octroie une demi-journée de congé le mercredi matin précédant le jeudi de l'Ascension, conformément au cadre légal en vigueur (LS art. 100 et LEO art. 69). Le congé de l'Ascension aura lieu :

**du 28 au 30 mai 2025.**

La quasi-totalité des établissements scolaires de la région, via les Conseils d'établissement, donnent congé ce jour-là à leurs élèves. Ceci offre la possibilité aux familles qui souhaitent partir quelques jours de le faire plus facilement.

En outre, nous vous informons qu'une journée pédagogique sera organisée, pour l'ensemble de nos enseignants, le dernier jour de l'année scolaire. En conséquence les élèves seront en congé le

**27 juin 2025.**

Vous aurez la possibilité d'inscrire votre enfant à un service de garde, pour la matinée ou la journée du 27 juin 2025. Les inscriptions se feront par le site internet (compte-parents nécessaire). Davantage d'informations suivront.

En vous remerciant de votre lecture de ce qui précède, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Philippe Ducommun-dit-Boudry  
Le Directeur

**Copie**

- Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO)
- Conseil d'établissement de l'ESEP (CET)
- Association intercommunale Enfance et Ecole (AEE)
- Corps enseignant et collaborateurs de l'ESEP
- Transport Rochat et Ferrara